



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Place du Tertre prête pour l'été

Dès lundi 13 juillet, la Place du Tertre sera fermée à la circulation tous les jours de 17h à 22h pour permettre aux habitant-e-s du quartier de se retrouver tranquillement et en sécurité dans un espace assez grand pour garantir les distances sociales.

Sur demande de l'Association de quartier Louis-Favre-Tertre, la Ville de Neuchâtel a accepté de prendre cette mesure pour une durée de 60 jours, soit jusqu'au 12 septembre prochain.

Pour Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale en charge de la sécurité, cette décision vise à permettre aux habitants de profiter de l'été dans ce charmant quartier de la Ville, de se retrouver entre voisins et permettre aux enfants de jouer dans la rue en toute sécurité. Après un printemps marqué par le coronavirus, « nous souhaitons faire vivre les quartiers et mettre l'espace public à disposition de la population lorsque la situation le permet ». Elle salue en outre l'initiative de l'association de quartier et l'excellente collaboration avec les services communaux.

Une signalisation et une barrière seront installés les soirs où les habitants utiliseront la place. Les résidentes et résidents bénéficieront quant à eux d'une exception à l'interdiction de circuler pour pouvoir rentrer chez eux à toute heure. « Je suis très heureuse que la Ville ait accepté d'entrer en matière », relève de son côté Johanna Lott Fischer, membre du comité de l'association de quartier. « Notre petite place, avec sa fontaine, ses bancs, et où se trouve aussi une boîte à troc, pourra ainsi devenir cet été un espace à vivre encore plus agréable et convivial. »

Neuchâtel, le 10 juillet 2020

Direction de la sécurité

Pour plus d'informations :

Samuel Monbaron, Adjoint au chef du service communal de la sécurité, 032 717 56 02,
samuel.monbaron@ne.ch

Johanna Lott Fischer, membre du comité de l'Association de quartier Louis-Favre-Tertre, 076 306 82 93,
lottfischer@gmail.com